

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **25 FÉVRIER 2026**

Délibération n° 2026-02-15

Objet de la Délibération :

**Signature d'une convention
d'assistance en matière
d'ingénierie foncière avec la
SARL Acti'Foncier**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

2 absents et représentés : Christine LAZARINI
qui donne procuration à Serge THIVOLLE, Alice
PRUD'HOMME qui donne procuration à Éric
RIPPERT

1 absent non représenté : Florent LONGIS

12 présents : Alain SANCHEZ, Dominique
BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine
QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND,
Sandra BONNET, Marie-Noëlle DISDIER,
Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole
ROBERT, Rémi ROUX

Soit 14 votants

**Date de convocation :
19 FÉVRIER 2026**

Secrétaire de séance : Rémi ROUX

Monsieur le maire indique aux membres du Conseil Municipal que la convention liant la commune à la société Acti'Foncier est arrivée à son terme.

Il propose de la renouveler et rappelle que la société Acti'Foncier peut accompagner la commune dans les dossiers liés aux enjeux fonciers de son territoire.

Il propose aux membres du conseil municipal de confier à Acti'Foncier la mission d'assistance en matière d'ingénierie foncière à savoir :

- ✓ Conseil et assistance sur les problématiques foncières,
- ✓ Proposition d'une stratégie,
- ✓ Accompagnement opérationnel.

Monsieur le maire précise qu'il convient de signer, pour cela, une convention annuelle avec Acti'Foncier, qui comprend jusqu'à 4 opérations, le montant total des honoraires étant fixé à 3500 € HT soit 4200 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour) :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le maire,
- Autorisent Monsieur le maire à signer la convention annuelle avec Acti'Foncier pour un montant total d'honoraires fixé à 3500 € HT (soit 4200 € TTC).



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 25 FÉVRIER 2026.

**Le Maire,
Alain SANCHEZ**